

Déclaration Liminaire au CTL du 14/10/2021

Monsieur le Président,

Dans les périodes perturbées, il est toujours important de se rappeler les fondamentaux qui servent de boussoles et de repères. La crise sanitaire que nous traversons est une période inédite qui nous a toutes et tous touché sur le plan personnel, professionnel mais aussi dans le domaine économique et social.

La nature profonde de cette crise ainsi que les nombreux travers qui l'ont émaillés, mettent en évidence que le monde d'aujourd'hui, plus qu'hier encore, est l'otage d'un système :

- qui « tue la planète » avec ses conséquences sur la faune, la flore et sur les populations,
- qui casse les repères sociaux et fragilise les Etats, de plus en plus dépendants de multinationales bien éloignées des valeurs de démocratie,
- qui creuse les inégalités dans la société et entre pays.

Dans ces conditions, il est clair qu'il faut changer de paradigme et sortir de la logique ultra libérale pour forger un avenir qui ne soit pas celui des catastrophes écologiques, sanitaires, sociales, humaines ... Un changement d'orientations politiques est donc nécessaire mais le gouvernement ne semble pas à s'y résoudre, enfermé dans ses certitudes libérales.

Alors que le Président, nous disait il y a un peu plus d'un an, que le monde d'après ne serait plus comme avant, il revient sur ses anciens concepts et idéaux, notamment en réactivant ses choix de réduction de la dépense publique. Le secteur de la santé en 1ère ligne pendant la période n'est pas entendu sur la question des moyens, le plan Ségur est loin de répondre aux revendications des personnels de la santé. Le financement des retraites revient sur le devant de la scène, seul l'angle de reculer l'âge de la retraite est envisagé.

Alors que nous faisons face à un choc inédit, les temps meilleurs annoncés sont encore loin surtout pour le monde des travailleurs et des travailleuses, pour les plus précaires, pour les plus fragiles. Pour inverser la tendance, des solutions existent, mais pour cela il faut remettre en cause un système où les plus riches continuent de s'enrichir. Il faut construire un système reposant sur la redistribution des richesses par notamment un impôt plus juste plus progressif et moins complexe. Mais tout cela, est absent du plan de relance, et comme organisation syndicale nous nous devons d'alerter sur le fait que cela va engendrer une nouvelle fois une augmentation des inégalités, l'accroissement de la paupérisation.

Alors que tous les leviers devraient être actionnés pour répondre à l'urgence sociale du pays, largement exprimée de façon répétée, celle-ci est reléguée en seconde catégorie faisant la part belle aux voix de l'extrême droite et du populisme.

Sur le plan professionnel le contexte n'a pas été une sinécure :

- bouleversement des modalités de travail,
- adaptation à tous les enjeux, PCA, PRA, sans rien lâcher sur la qualité d'exercice des missions,
- gestion des publics, souvent déroutés et inquiets par les conséquences de la crise et sur leur situation,
- poursuite des réformes que vous n'avez pas voulu suspendre.

Souvent dans les tempêtes, les marins se repèrent à leur boussole pour maintenir le cap. Aussi dans ces temps incertains, revenir aux textes fondateurs de la DGFIP sont des repères nécessaires.

Ces textes sont le socle de la création de la DGFIP en termes de missions, d'organisation de travail et de gestion des personnels. Mais il semble que l'on s'en éloigne progressivement à tel point que la partie dédiée aux personnels a purement et simplement disparu du site national d'Ulysse.

Alors, donnons ici un coup de projecteur nécessaire sur les textes fondateurs de la DGFIP.

- "Avec l'accueil fiscal de proximité, le SIP vise à simplifier profondément les démarches des usagers en leur permettant de s'adresser à un seul service pour toutes les questions relatives à l'assiette ou au recouvrement de leur impôt".

Nous ne pouvons que dénoncer que ce principe est en voie de disparition, mais surtout nous constatons que ces objectifs fondateurs sont travestis. Contre toute logique, désormais les interlocuteurs se multiplient et laisse une grande place à la dématérialisation outrancière et aux contacts à distance.

- Autre extrait :

"A la caisse du SIP, les usagers peuvent payer leurs impôts en numéraire... Les autres modes de paiement (chèques ou TIP) ne sont pas traités par le SIP mais par des centres d'encaissement".

Aujourd'hui le paiement en numéraire est prohibé, il est assuré par les buralistes qui le souhaitent n'étant soumis à aucune obligation, laissant les usager·es et contribuables dans une course d'orientation incompréhensible. Quant aux centres d'encaissements internes leur devenir est plus qu'incertain avec une externalisation rampante.

- Concernant les collectivités locales là aussi les fondations se fissurent, ainsi autre extrait :

"Conseil aux élus locaux... Une coordination renforcée pour offrir un interlocuteur unique". Sur cette mission aussi les orientations de la DGFIP se sont éloignées des fondamentaux. Au lieu d'un seul interlocuteur, les collectivités locales auront un Service de gestion comptable (SGC) et un conseiller aux décideurs locaux (CDL).

Bref les fondations de la maison DGFIP se fissurent peu à peu, faisant perdre sens à la fois aux usager.es et au personnel.

En effet, une DGFIP s'appuyant sur des services hyper-concentrés, avec des missions désormais « déracinées » de leur base territoriale, rien n'interdira, demain, de les voir migrer vers d'autres opérateurs. De plus, cette construction d'une administration tayloriste à bien des égards, l'éloigne des usagers et des usagères et la rend, pour le coup, distante des réalités et du tissu fiscal et social du pays.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, il est indispensable de partir des besoins et des attentes des contribuables, afin de leur apporter tout ce qu'ils sont en droit d'attendre : une présence physique qui soit effective sur l'ensemble du territoire et qui puisse répondre de façon technique et attentive à l'ensemble des attentes et besoins des usagers.

N'invertissons pas le paradigme : ce n'est pas aux contribuables à s'adapter à notre fonctionnement, mais à l'administration de tout mettre en œuvre pour coller aux attentes, aux besoins, et aux demandes de nos concitoyens.

Au-delà de ces propos liminaires, nous sommes ici présent·es dans cette instance exclusivement pour relayer les attentes et questionnements des collègues sur plusieurs sujets.

- Nous ne siégeons pas pour « discuter » de vos projets qui sont déjà validés.
- Nous ne siégeons pas pour vous renouveler nos expressions tant de fois exprimées sur le désastre du NRP avec l'affaiblissement majeur de nos services de proximité.
- Nous ne siégeons donc que pour obtenir des réponses à ces questionnements.

Vous déroulez donc la déclinaison néfaste du NRP pour généraliser les reculs profonds que nous combattons. Au-delà des quelques avancées ou moindres reculs que nous avons pu gagner suite à nos actions et expressions inlassables (dans cette instance, auprès des élu·es, auprès de la DG et du Ministère, avec les agent·es et usager·es) le rouleau compresseur continue d'avancer en éclatant « façon puzzle » les implantations de proximité, pour construire des structures industrialisées sur toutes les missions.

Sans revenir sur nos analyses exprimées tant de fois sur notre refus du NRP, nous souhaitons sur les projets NRP que vous nous donniez des réponses sur :

- Les règles et garanties RH et les affectations des collègues. Quelle est la réalité actuelle sur vos recensements des situations pour suivre ou pas la mission ? Concernant l'exercice des missions comment entendez-vous gérer les services pour lesquels les personnels ne suivraient pas au 1er janvier 2022 ?
- Concernant le réseau des Trésoreries dont vous poursuivez le massacre, quelle analyse vous et la DG avez du projet d'ordonnance qui supprimerait la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable ? Quelles évolutions sont attendues sur l'industrialisation et l'allègement en cours du contrôle des collectivités ? De même, quelles réponses donnez-vous aux agent·es des futurs SGC, inquièt·es face aux charges lourdes des services et les processus kafkaïens de relations aux usager·es toujours plus éloigné·es.
- Concernant les nouveaux points d'accueils de proximité, nous attirons votre attention sur le décalage majeur avec la restriction sans fin de l'accueil des usager·es dans les services. Nous souhaitons avoir une visibilité sur la réalité des flux d'usager·es dans les points d'accueils actuels. De même, nous souhaitons des réponses sur les modalités prévues de présence dans ces points d'accueils quand les difficultés sont si importantes dans les SIP (volontariat ? Obligation ? EDR ?).
- Concernant l'ensemble du NRP, il y a urgence à une visibilité/transparence sur les sujets des travaux et des installations.

En effet, le NRP « grand absent » de l'ordre du jour du dernier CHSCT !

Alors que l'application de ce projet funeste se poursuit coûte que coûte, la Direction du Morbihan a refusé la demande des Organisations Syndicales d'inscrire ce point à l'ordre du jour !

Cette décision est totalement inadmissible alors que les agent·es concerné·es sont de plus en plus inquiet·es, voire paniqué·es, au fur et à mesure que le calendrier avance et que les services ferment ou déménagent tour à tour.

S'appuyant sur le dispositif de période transitoire de réforme des instances et de disparition du CHSCT, vous refusez d'entendre les situations particulières des agent·es, les malaises grandissants et les drames professionnels et personnels. Désormais, les projets de réorganisation ne seront plus à l'ordre du jour de l'instance dédiée aux conditions de travail des agent·es.

Cette situation est inadmissible, incompréhensible, et surréaliste.

L'administration refuse désormais de voir la réalité du quotidien des services et des agent·es, avançant avec des œillères, à marche forcée, détruisant les missions et le service public sans aucun remord, aucun regard et même pas une once de compassion.

Aussi, Monsieur le Président, **Solidaires Finances Publiques** reviendra en séance sur la dégradation des conditions de travail des agentes et des agents du Morbihan suite à la mise en place du NRP.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, dans la période, il est impératif de ne pas rajouter de l'anxiété à l'anxiété ambiante, et de faire de la santé et de la sécurité des personnels une véritable priorité, au-delà des beaux discours.

Ces mêmes beaux discours, qui soulignaient l'importance des missions de service public assurées par nos services, doivent désormais se traduire concrètement par :

- La réaffirmation de l'importance de toutes les missions dévolues à la DGFIP, et le maintien de leurs périmètres d'exercice.
- L'arrêt de toutes les réorganisations et transferts de missions.
- L'arrêt des suppressions d'effectifs, et des créations de postes, en lieu et place du recrutement de contractuels pour remplir les missions.
- Le maintien d'une politique ministérielle de santé et de sécurité au travail, avec des réseaux ministériels d'acteurs préventeurs